

ROLLE Depuis la rentrée scolaire, les trois animateurs du centre socioculturel Sésame assument une nouvelle mission: accompagnateurs dans les transports scolaires. Un travail de prévention, de contact plus que de répression.

La relation plus importante que la sanction

TEXTES: JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacote.ch

«Il y a toute la troupe d'élite», lance un élève en plaisantant à Lakhdar Amamra, animateur socioculturel du Sésame. Vendredi dernier, à la sortie des classes, le responsable du centre assumait sa nouvelle mission d'accompagnateur dans les transports scolaires qui a débuté à la rentrée. Il était accompagné de Jessica Monney, engagée spécifiquement pour cette nouvelle fonction. Arborant tous deux un badge qui les identifie clairement, ils sont montés à bord d'un bus en direction de Bursins, Vinzel et Luins. A l'intérieur, les élèves, joyeux, chahutent. «Il y a de l'ambiance, c'est normal», précise Lakhdar Amamra. Aussi, lorsque Jessica Monney entend les cris excités d'un groupe de jeunes, elle s'en approche, non pas pour les réprimander, mais pour en connaître la raison. La conversation s'engage entre l'animatrice et les jeunes: ils lui montrent des photos prises avec leur portable.

La nouvelle mission des animateurs n'équivaut pas à de la surveillance dans les bus. La discipline en fait partie, mais là n'est pas l'essentiel: la relation avec les jeunes et la prévention priment. «On tient beaucoup au terme d'accompagnement. Il a pour vocation



Le projet d'accompagnateur dans les bus scolaires (ici, Jessica Monney et Lakhdar Amamra), lancé par la commission des transports, remonte à plus de deux ans, il est né à la suite de plusieurs actes de vandalisme et autres incivilités, notamment en 2010. Cette année, l'ASPAIRE validait le projet. CÉLINE REUILLE

de mettre en pratique notre fonction d'animateur socioculturel qui comporte notamment tout un travail de rencontre, de médiation, de facilitateur de dialogue. L'objectif est d'établir une relation de confiance avec les jeunes», précise le responsable. S'il y a un problème dans le bus, on intervient, mais c'est à la commission des transports de l'Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs de convoquer et de sanctionner les élèves.» Les animateurs rappellent aux élèves les règles qui régissent un comportement adéquat ainsi que les

normes de sécurité dans les bus. «La prévention dans les bus est un des volets de l'accompagnement, mais on l'aborde sous toutes ses formes, relève Lakhdar Amamra.

«Les responsabiliser»

Les animateurs insistent sur ce point: leur nouvelle mission dans les transports scolaires n'est que le prolongement de leur travail au sein du centre socioculturel. C'est précisément tout le travail fait en amont qui constitue la meilleure garantie de l'efficacité de leur présence. Et qui, par ailleurs, a incité la commission

des transports à s'adresser à eux pour ce nouveau mandat. Un travail sur le long terme.

«Notre présence dans les bus vise à sensibiliser les jeunes à la sécurité dans les transports, au respect envers le matériel, leurs camarades et les chauffeurs», explique Arnaud Vanni, qui complète l'équipe. Mais l'objectif final est de les responsabiliser.» «Le but, c'est qu'ils aient un comportement adéquat également lorsque l'on n'est pas là», précise Lakhdar Amamra.

Les chauffeurs se font l'écho de ces débuts qui oscillent entre

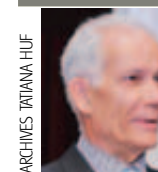
modifications des comportements en surface et changements véritables. «Quand les accompagnateurs sont là, c'est bien. Quand ils ne sont pas là, ça continue comme avant, lance un des chauffeurs. Il faudrait un parent chaque jour dans les bus pour qu'il voit comment les enfants se conduisent.» «Les plus petits sont plus calmes qu'avant, ils restent assis durant les trajets», note un autre chauffeur. «Ils sont formidables. Il faudrait un accompagnateur par bus toute l'année, tranche Daniel Montandon, directeur de Taxi Dany, le transporteur. Leur présence est efficace. Depuis qu'ils discutent avec les jeunes, les élèves saluent plus facilement les chauffeurs et il y a plus de discipline dans les bus.»

Les commentaires des élèves présents dans le bus, ce vendredi dernier, sont à l'aune des impressions des chauffeurs. «Je ne vois pas vraiment de différence», relève Billy. «Il y a moins de bruit et plus de personnes qui s'attachent», estime pour sa part Alex.

Les jeunes, acteurs du projet

Les jeunes ont été partie prenante de la démarche. Le graphisme qui égaie la charte des transports scolaires et les affiches dans les bus ont été réalisés dans le cadre des ateliers de projets créatifs du Sésame. La charte, que les élèves sont tenus de la respecter, spécifie les règles de sécurité et de bonne conduite, ainsi que les rôles de chacun, élèves, accompagnateurs, parents et commission des transports. «Le but, c'est aussi de créer un réseau de communication avec l'ensemble des partenaires du projet, transporteur, commission des transports et partenaires scolaires. Et la collaboration entre nous est fructueuse», conclut Lakhdar Amamra. ○

TROIS QUESTIONS À...



JEAN-NOËL GOËL
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
DES TRANSPORTS

«Un bilan positif»

Après plus d'un mois, quel bilan tirez-vous de cette nouvelle mission d'accompagnateur dans les transports scolaires?

Le bilan est positif: les enfants ont bien accueilli les accompagnateurs. On est vraiment très content de la situation et de la collaboration avec le Sésame. On reçoit également des remarques positives de la part des parents qui sont satisfaits que l'on s'occupe de cette problématique. Le but de cet accompagnement dans les bus est avant tout de faire de la prévention, bien plus que de la répression, et du relationnel, un travail sur le long terme.

Qu'en est-il des incivilités ou comportements inadéquats?

Cette année, on n'a pas eu de problèmes graves, d'ailleurs, il n'y en a jamais eu, si ce n'est quelques perturbateurs ou parfois des chahuteurs dans les bus. C'est précisément dans ce but que l'accompagnement a été mis en place, pour calmer le jeu, s'il y a lieu. Par contre, s'il se passe quelque chose, les accompagnateurs peuvent intervenir de façon plus ciblée et sur la durée.

Quel est le rôle de la commission des transports vis-à-vis de ce nouveau mandat?

Avec le règlement sur les transports scolaires de l'ASPAIRE, qui doit être approuvé par le Conseil intercommunal prochainement, l'association aura les moyens de prendre des mesures disciplinaires, si cela s'avérait nécessaire, par exemple interdire à un élève de prendre le bus. Mais on table précisément qu'avec la mise sur pied de ce nouveau service, cela n'arrive pas et que cela aille dans le bon sens. ○

«Le but, c'est qu'ils aient un comportement adéquat quand on n'est pas là.»

LAKHDAR AMAMRA
RESPONSABLE DU SÉSAME